

## OFFRE DE STAGE

### CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DU DOSSIER DE SERVICE EXPRESS REGIONAL METROPOLITAIN (SERM) CLERMONT-AUVERGNE

#### L'AGENCE ET SES MISSIONS

L'Agence d'Urbanisme Clermont Massif central (AUCM) travaille dans un cadre partenarial pour répondre durablement aux défis des transitions des territoires qu'elle accompagne. Association de droit privé, elle rassemble en qualité d'adhérents Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans, Vichy Communauté, Thiers Dore et Montagne, le PÉTR du Grand Clermont, l'État, le Conseil départemental du Puy de Dôme, le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC), le Pôle Métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne (couvrant 12 EPCI), soit un territoire d'environ 700 000 habitants.

Sa mission est définie dans le Code de l'Urbanisme et porte sur le suivi de l'évolution des territoires, la participation à la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement, l'élaboration des documents d'urbanisme. C'est un espace de dialogue, un outil d'aide à la décision et d'assistance à ses adhérents, un centre de ressources, pour dessiner l'avenir de notre territoire. L'Agence, forte de 21 collaborateurs, rassemble, dans une organisation en mode projet des professionnels de l'aménagement et du développement du territoire, de l'habitat, des mobilités, de la transition écologique, de la culture, etc.

#### Contexte de l'offre de stage :

Le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne est engagé dans la candidature du Service Express Régional Métropolitain (SERM) Clermont Auvergne. Dès 2022 / 2023, le syndicat mixte s'est impliqué au titre de son « défi mobilités » en tant que partenaire financier des études du schéma directeur de l'étoile ferroviaire clermontoise. Avec l'appui de l'AUCM, le Pôle métropolitain a contribué au montage du dossier de labélisation du SERM Clermont-Auvergne, délivré par l'État fin juin 2024. Depuis, les acteurs de ce dossier (État, Région, autorités organisatrices des mobilités, Pôle métropolitain...) travaillent dans le cadre d'une convention multi-partenariale en vue d'obtenir le statut de SERM auprès du ministère des Transports. Dans ce document, le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne est signataire non-financeur, mais s'est engagé à livrer une contribution sur l'état des lieux de l'aménagement du territoire au niveau des 30 gares desservies par le futur SERM. Il a confié la réalisation de cette mission à l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central.

Dans ce cadre, l'Agence souhaite accueillir un(e) stagiaire pour contribuer à l'élaboration de ce diagnostic territorial.

#### PRINCIPALES MISSIONS

Vous serez intégré(e) à l'équipe projet territoriaux et urbains et assurerez des missions en lien avec la formalisation de l'état des lieux de l'aménagement du territoire des 30 gares desservies par le projet de SERM :

- Analyse synthétique et comparée des peuplements et des évolutions socio-démographiques dans les quartiers gares.
- Caractérisation de l'intensité urbaine des quartiers de gare, via une monographie de la situation actuelle.
- Analyse des dynamiques de développement urbain et de projets d'aménagement au regard des évolutions connues (projets urbains en cours, accueil d'activités...) ou projetées des quartiers gares (renforcement de la densité dans les quartiers de gare).

- Identification des discontinuités cyclables pour aller jusqu'à la gare, ainsi que des points noirs piétons (manque de perméabilité des faisceaux ferroviaires, étroitesse des passages sous voie, cheminements peu attractifs).
- Caractérisation du cadre de vie : qualité des espaces publics, aménités paysagères, nature en ville.

Ce travail pourra s'effectuer à partir d'analyses bibliographiques (analyse de documents d'urbanisme sur le sujet des gares : SRADDET, SCoT, PLUi...), d'échanges avec les acteurs territoriaux (communautés de communes ou d'agglomération / communes) et/ou de réalisation d'arpentages du territoire et des quartiers gares.

## FUNCTION ET RATTACHEMENT

Stage rattaché au chef de projet mobilités.

## PROFIL ET COMPÉTENCES

- Formation de niveau supérieur (niveau Master 2) en géographie, aménagement et/ou urbanisme.
- Connaissance des enjeux de l'aménagement, avec une sensibilité sur les questions d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de mobilité.
- Notions en matière de planification territoriale (SCoT / PLU).
- Capacités d'analyse territoriale, qualités rédactionnelles et de synthèse.
- Capacité à travailler en équipe.
- Maîtrise des outils de bureautique (suite Office).
- Des connaissances en SIG et/ou en logiciels de représentation graphique (Illustrator) seraient un atout.

## CONDITIONS DU STAGE

Stage de 4 à 6 mois

Localisation : Clermont-Ferrand

Des déplacements à l'échelle du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne sont à prévoir. Dans la mesure du possible, les déplacements sur le terrain s'effectueront prioritairement en train.

Permis B souhaité

Gratification légale

Tickets restaurant (valeur faciale 10 € dont 60% à la charge de l'employeur)

Prise en charge à 50% de l'abonnement de transport en commun domicile-travail

## CANDIDATURES

Lettre de motivation + CV à adresser par courrier à : [recrutement@aucm.fr](mailto:recrutement@aucm.fr)

Renseignements : Sébastien Reille ([sreilles@aucm.fr](mailto:sreilles@aucm.fr))

Agence d'Urbanisme Clermont Massif central  
68 ter, avenue Edouard Michelin  
63100 Clermont-Ferrand

Date limite de dépôt des candidatures : 21/02/2025